

# Opération "Kellermann" - Autorisation d'engager le projet et autorisation donnée au Directeur général de la régie Eau de Paris de publier l'avis d'appel public à la concurrence et de signer les marchés en résultats avec les entreprises retenues

---

## Délibération 2020-107

### Exposé

La présente délibération a pour objet d'approuver le lancement de l'opération de renouvellement de la canalisation d'eau potable de diamètre nominal 1 250 mm (DN1250) dénommée « Jourdan-Kellermann » ainsi que des travaux connexes associés. Elle a également pour objet d'approuver le lancement des marchés de travaux, passés par voie d'appel d'offres ouvert. Dans le cadre de cette opération majeure, il sera également fait appel à des marchés à bons de commande existants ou à venir afin de mener à bien des travaux de génie civil ainsi que des prestations d'études et de diagnostics.

### I / Contexte

La conduite « Jourdan-Kellermann », située dans les XIII<sup>ème</sup> et XIV<sup>ème</sup> arrondissements, est une conduite de transport du réseau haut de la rive gauche. Son rôle est multiple car elle assure une partie de l'alimentation du réseau Panthéon et permet un secours d'alimentation du surpresseur d'Ivry dans le cas où la conduite « Ivry Chatillon » est indisponible. Enfin, dans une configuration d'exploitation exceptionnelle dans laquelle le réseau bas est alimenté par le réseau haut, elle assure l'alimentation du réservoir de Montsouris via les bâches 51 et 52.

Une première inspection télévisée, à la suite d'une fuite en 2017, a révélé des anomalies majeures d'étanchéité de l'ouvrage, notamment plusieurs fissures situées au niveau des joints. Malgré la réparation de 20 joints internes, une seconde inspection effectuée à la suite d'une nouvelle fuite apparue en juin 2019 a montré la présence de nouvelles anomalies.

La récurrence de l'apparition de fuites sur cette conduite et les inspections réalisées ont conduit à programmer des travaux de renouvellement sur certains tronçons de cet ouvrage dans le PPAI 2021-2026 (programme 2.9).

Les travaux à réaliser se situent ainsi dans le XIV<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, à partir du pied du réservoir Montsouris, en empruntant l'avenue Reille, la rue Gazan, l'allée du Lac dans le parc Montsouris puis le boulevard Jourdan et dans le XIII<sup>ème</sup> arrondissement pour ce qui concerne le boulevard Kellermann.

Ce projet est également l'opportunité de réaliser des travaux connexes permettant une optimisation et une remise à niveau globale du réseau :

- Renouvellement de la conduite DN600 sur 80 mètres, rue de la Tombe Issoire angle place Jules Henaffe, le reste de la rue ayant déjà été renouvelé. Ces travaux seront finalisés notamment à l'occasion de la mise en sens unique de l'avenue Reille ;
- Sécurisation des alimentations des bâches 51 et 52 du réservoir de Montsouris à partir de la conduite DN1250 « Jourdan-Kellermann », au droit de l'avenue Reille ;
- Traitement des désordres dans les galeries environnantes, un pré diagnostic ayant mis en évidence des malfaçons dans le coulage du béton, de la corrosion sur les aciers, des fissures et des infiltrations d'eau.

Ce projet d'ampleur nécessite d'importantes emprises dans un contexte urbain dense à forte circulation et la réalisation des travaux associés implique des conséquences importantes sur l'exploitation.

Le caractère majeur de cette opération implique ainsi une anticipation de la programmation à moyen terme sur plusieurs années. A cet effet la planification de ces travaux ne peut rentrer dans le cadre de la démarche de programmation annuelle par secteurs, engagée dans le cadre de la nouvelle mandature. Cependant, cette opération a été présentée à la mairie du XIV<sup>ème</sup> arrondissement, aux sections territoriales de la DVD et à la DEVE, permettant l'intégration des contraintes de ces dernières à ce projet.

## II/ Solution technique

Différentes solutions techniques seront mises en œuvre en fonction des travaux à réaliser :

- Le renouvellement de la conduite EP DN1250 Jourdan-Kellermann :

La conduite DN1250 étant enterrée et située dans un environnement urbain dense, la solution traditionnelle consistant à ouvrir des tranchées pour remplacer la conduite fuyarde est inappropriée et a donc été écartée.

Une étude hydraulique ayant confirmé la possibilité de réduire le diamètre intérieur de la conduite à 1 000 mm, la technique du tubage de la conduite existante avec des tubes acier et remplissage du vide annulaire est la solution technique la plus adaptée à ce projet car elle ne nécessite que quelques puits de service et est de ce fait beaucoup moins impactante que la solution traditionnelle.

- La sécurisation des alimentations des bâches 51 et 52 du réservoir de Montsouris

Cette sécurisation consiste à l'agrandissement de deux chambres de vannes sous voirie car l'arrivée de la conduite DN 1250 aux bâches 51 et 52 sera modifiée avec la création d'une vanne de partage DN 1000 motorisée et télécommandée ainsi que le renouvellement de deux vannes (51 et 52) de piquages DN 800 motorisées et télécommandées. Enfin, des débitmètres et deux vannes de régulation DN 800 (Monovar), seront mis en œuvre. Une station locale et des équipements (électricité et automatisme) seront installés pour piloter ces équipements.

- Le renouvellement de la conduite DN600 rue de la tombe Issoire angle place Jules Henaffe :

Il sera procédé au renouvellement de la canalisation sur 80 mètres, dont 35 mètres en galerie et 45 mètres en terre. Deux vannes papillon (DN600 et DN800) seront également remplacées.

- Le traitement des désordres dans les galeries environnantes

Les travaux de reprise des désordres seront réalisés après la dépose des conduites.

## III/ Calendrier et budget

Le montant total de l'opération est estimé à 10,43 M€ (avec mois zéro (m<sub>0</sub>) pour l'actualisation des prix en septembre 2020) supportés intégralement par le budget d'investissement d'Eau de Paris sur les exercices 2021 et 2022. La durée prévue pour les travaux est de 15 mois à compter de juillet 2021, soit une fin prévue en septembre 2022.

Ce montant total est décomposé de la manière suivante :

- 10,01 millions d'euros hors taxes pour les marchés de travaux
- 0,42 million d'euros hors taxes pour les missions annexes (contrôle technique, contrôle géomètre, sécurité et protection de la santé, diagnostic amiante, et géotechnique) ;

Pour la réalisation de ces travaux d'un montant de 10,01 millions d'euros hors taxes, il est prévu la publication d'un premier appel d'offres composé de deux lots avec un lot relatif aux travaux de fontainerie avec intégration des travaux de génie civil et un lot concernant les prestations spécifiques

relatives aux prestations d'électricité et l'automatisme relatives à la sécurisation des alimentations des bâches 51 et 52 du réservoir de Montsouris. Cet allotissement permettra ainsi de coordonner les travaux avenue Reille avec la sécurisation des alimentations des bâches du réservoir de Montsouris.

Cet appel d'offres (AO 1) sera alloué de la manière suivante :

- Lot 1 : Fontainerie et Génie Civil - avenue Reille

Le montant du lot 1 est estimé à 4 600 000 € H.T. avec m<sub>0</sub> en septembre 2020.

- Lot 2 : Électricité et Automatisme

Le montant du lot 2 est estimé, en phase avant-projet, à 250 000 € H.T. avec m<sub>0</sub> en septembre 2020.

Soit au global pour cet appel d'offres :

LOT N°	Objet du lot	Estimation en € H.T.
01	Fontainerie et Génie Civil - avenue Reille	4 600 000,00
02	Électricité et Automatisme	250 000,00
Montant de l'appel d'offres (AO 1) avec m <sub>0</sub> en septembre 2020		4 850 000,00

Pour les autres travaux, ils se décomposent de la manière suivante :

- Fontainerie et Génie Civil - rue Gazan, boulevards Jourdan et Kellermann

Ce marché sera passé sous la forme d'un marché à procédure formalisée (AO 2).

Le montant de ce marché est estimé, en phase avant-projet, à 4 450 000 € H.T. avec m<sub>0</sub> en septembre 2020.

- Renouvellement de la conduite DN 600 EP Rue de la Tombe Issoire

Ce marché sera passé sous la forme d'un marché subséquent de l'accord-cadre réseaux (marché n°16C0001 : travaux de renouvellement et d'extension des réseaux d'eau potable et non potable d'Eau de Paris).

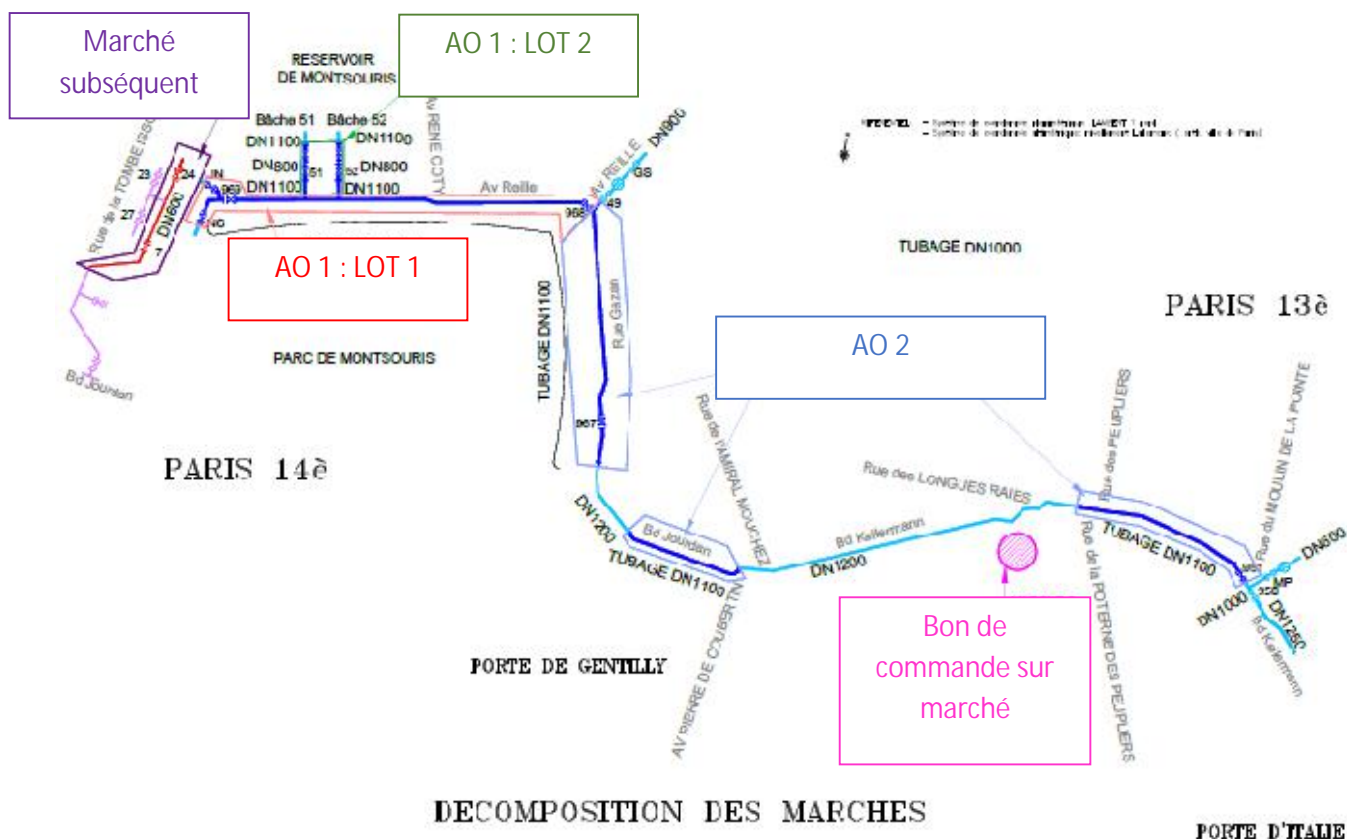
Le montant de ce marché subséquent est estimé, en phase avant-projet, à 300 000 € H.T. avec m<sub>0</sub> en septembre 2020.

- Génie Civil sur galerie Gouthière

Ces travaux seront passés sur le futur marché à bons de commande Génie Civil, qui devrait être attribué fin juin 2021.

Le montant de ces travaux est estimé, en phase avant-projet, à 410 000 € H.T. avec m<sub>0</sub> en septembre 2020.

Cette opération est éligible à une subvention de l'agence de l'eau Seine-Normandie, sur le montant des travaux et des missions annexes (10,43 millions d'euros hors taxes).



Le choix relatif à cette procédure amont est imposé par le planning de l'opération qui prévoit le lancement des consultations début mars 2021 ainsi qu'un démarrage des périodes de préparation pour les appels d'offres en juillet prochain. La délibération amont qui prévoit l'autorisation du Directeur général de la régie pour signer les marchés, permet de s'affranchir d'un passage en Conseil d'Administration afin de respecter le planning initial, par le biais d'une notification consécutive à l'attribution en Commission d'Appel d'Offres.

Il est proposé au Conseil d'administration :

- D'approuver l'opération du renouvellement de la canalisation d'eau potable DN1250 « Jourdan-Kellermann » ;
- D'autoriser le Directeur général de la régie à engager la procédure de passation des marchés de travaux dans le cadre de cette opération et de signer les marchés en résultant avec les entreprises retenues.

Le Conseil d'administration,

Vu les articles L 1414-2 et s. du Code général des collectivités territoriales,

Vu les articles R 2221-18 et s. du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique,

Vu les articles 10 et 12 des statuts de la régie Eau de Paris, modifiés,

Vu les modalités générales de passation des contrats et les conditions de mise en œuvre des 15ème et 16ème alinéas de l'article 10 des statuts de la régie Eau de Paris, dans leur dernière modification issue de la délibération 2018-065 du 12 octobre 2018,

Sur l'exposé du Président, puis débat contradictoire,

Après en avoir délibéré :            à l'unanimité                                             à la majorité

DECIDE

Article 1 :

L'opération de renouvellement de la conduite d'eau potable DN1250 « Jourdan-Kellermann » est approuvée.

Article 2 :

Le Directeur général de la régie est autorisé à engager la procédure de passation des marchés de travaux dans le cadre du renouvellement de la conduite DN1250 « Jourdan-Kellermann » et de signer les marchés en résultant avec les entreprises retenues.

Article 3 :

La dépense sera imputée sur le budget de la régie des exercices 2021 et 2022 – section investissement chapitre d'opération 103.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-après mentionnés

Monsieur le Président du Conseil d'administration de la régie Eau de Paris  
Dan Lert

Délibération du Conseil d'administration du : 18 décembre 2020

Affiché au siège de la régie le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Acte rendu exécutoire par le Directeur général de la régie le :

La présente délibération peut être contestée par la voie du recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de l'affichage au siège de la régie.